



Fluctuations des taux de change et projections concernant l'inflation

Situation au mois de mai 1999

1. Les paragraphes 14 à 22 du projet de budget programme pour l'exercice 2000-2001 fournissent des informations sur l'effet projeté des fluctuations des taux de change et de l'inflation sur le budget ordinaire. Dans le Tableau 5 (paragraphe 17), ces effets sont calculés sur la base des taux de change en vigueur au moment de l'établissement du document du budget, c'est-à-dire mars 1999. Au paragraphe 22, il est précisé qu'une mise à jour de ces estimations sera faite avant l'Assemblée de la Santé s'il y a eu de nouveaux changements dans la période comprise entre mars et mai 1999.
2. Etant donné que des discussions ont eu lieu entre le Secrétariat et les missions permanentes à Genève sur l'interprétation des Tableaux 5 et 6 du projet de budget programme, on s'est efforcé, dans le présent document, d'actualiser les chiffres fournis sur la base des taux de change les plus récents et de donner une vue d'ensemble des effets **conjugués** des facteurs liés à l'inflation et aux fluctuations des taux de change (voir Tableau 1 ci-après).
3. Comme indiqué, le montant total de l'ajustement nécessaire pour le seul Siège de l'Organisation s'élève à US \$0,8 million, soit 0,3% du montant total pour les années 2000 et 2001. L'ajustement pour les bureaux régionaux, y compris les programmes régionaux interpays, représente un montant supplémentaire de US \$7,9 millions, soit 3,4% du total. Pour ce qui est des pays, l'estimation de 5% d'accroissement des coûts pour la période biennale, soit 2,5% par an, reste inchangée, ce qui donne un ajustement d'un montant total de US \$16,6 millions.
4. L'ajustement total tenant compte à la fois de l'effet des taux de change et de l'inflation pour toute l'Organisation s'établit donc selon les projections à US \$25,3 millions, soit 3,0% de la base budgétaire, ce qui représente US \$6,2 millions de moins que le montant indiqué dans le paragraphe 22 du projet de budget programme.
5. De manière à confirmer la validité de ces ajustements, KPMG, l'un des grands bureaux d'experts-comptables et de consultants internationaux, a été chargé d'évaluer de façon indépendante l'évolution projetée du taux d'inflation dans six pays des Régions de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental. Il s'agit dans tous les cas de pays où l'OMS mène d'importants programmes de collaboration, à savoir : Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

**TABLEAU 1. PROJECTIONS DE L'INFLATION CONJUGUEES
AUX FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE**

	Budget base 1998-1999 US \$ millions	Projections de l'inflation (Tableau 6 du document PPB/2000- 2001) US \$ millions	Incidence des taux de change en utilisant les taux de mai 1999 US \$ millions	Ajustement total	
				US \$ millions	%
Siège	279,1	2,8	-2,0	0,8	0,3
Bureaux régionaux					
Afrique	64,5	3,9	-1,1	2,8	4,3
Amériques	35,2	1,4	sans objet ¹	1,4	4,0
Asie du Sud-Est	23,8	1,9	-0,8	1,1	5,0
Europe	44,2	0,9	-1,1	-0,2	-0,5
Méditerranée orientale	30,6	2,4	0	2,4	7,8
Pacifique occidental	33,5	2,7	-2,3	0,4	1,2
Total bureaux régionaux	231,8	13,2	-5,3	7,9	3,4
Pays	331,8	16,6	sans objet ²	16,6	5,0
Total	842,7	32,6	-7,3	25,3	3,0

¹ Aucun ajustement au titre des taux de change ne s'applique puisque le Bureau régional est situé à Washington, D.C.

² Comme expliqué dans le projet de budget programme, il n'y a pas d'ajustement au titre des fluctuations des taux de change pour les programmes de pays.

6. En résumé, selon les prévisions de KPMG, le taux d'inflation ajusté en dollars pour 2000-2001 dans ces pays se situera aux niveaux suivants :

Pays	2000-2001 %
Chine	4,04
Indonésie	23,30
Inde	0,90
Malaisie	1,53
Philippines	18,44
Thaïlande	2,90

7. Compte tenu de ce qui précède, les ajustements proposés pour 2000-2001, tels qu'ils apparaissent plus haut dans le Tableau 1, semblent modestes et raisonnables et représentent le minimum requis pour maintenir le niveau des activités prévues dans le projet de budget programme.

= = =